

# Conseil municipal de Toulouse du 28 novembre 24

## Intervention d'Odile Maurin

### **1.6 Approbation de la convention de partenariat avec l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès pour la mise en place de sensibilisations à la Langue des Signes Française au sein du périscolaire par le Département de Traduction, d'Interprétation et de Médiation Linguistique (Education 24-0775)**

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je voterai pour cette délibération d'approbation d'une convention de partenariat avec l'Université Jean Jaurès pour la mise en place de sensibilisation à la LSF, Langue des Signes Française, au sein de l'accueil périscolaire des CLAE. En effet, le département de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique est réputé dans la communauté sourde car il intègre aussi bien des étudiants entendants que des étudiants sourds qui travaillent ensemble. Il est vrai que cette convention ne vous coûte rien et cela explique sûrement votre volontarisme de circonstance.

Par contre, quand il s'agit de permettre aux personnes sourdes qui communiquent en LSF suivre les conseils municipaux et métropolitains, votre volontarisme brille par son absence.

Pourtant, jusqu'à l'été 2023, ils avaient au moins la possibilité de retrouver, 15 jours après le conseil, une version traduite en LSF. Vous l'avez supprimée sans autre forme de procès et en catimini. Pourtant, c'est aussi un droit fondamental pour les personnes sourdes de pouvoir suivre la vie politique et donc complètement ou partiellement les conseils municipaux et métropolitains.

C'est pourquoi les associations de sourds vous ont demandé de veiller à l'accessibilité de tous les conseils en assurant l'interprétariat en direct, comme cela se fait dans beaucoup de villes d'ailleurs. De façon à leur permettre, comme n'importe quel autre citoyen, de suivre la totalité du conseil, mais aussi de n'en suivre que certains points qui les intéresseraient plus, comme n'importe quel autre citoyen, encore une fois.

Pourtant, vous n'avez toujours pas répondu à leur demande. Je vous demande donc si vous comptez continuer à exclure les sourds, ou si vous allez mettre en conformité vos actes et vos paroles et vous montrer aussi inclusif que vous le déclamez partout.